

PROCES VERBAL - ASSEMBLEE GENERALE - 21 NOVEMBRE 2020

14H00 : début de la séance

Etaient présents : Mme Langour et Madame Bugada vérificateurs aux comptes ; Sarah Picard ,Virginie PICARD et Julie Jesse les professeurs de l'association, Beguin Sophie présidente, Noélie Fund vice-présidente, Virginie AVIAN secrétaire, M et Mme PELLEGRINO trésoriers, hervé Tiberi membre du comité.

Le Corum étant atteint, madame la présidente ouvre la séance.

Remerciements

Mme la présidente prend la parole pour remercier :

Le comité, La ville, le service des sports, le pôle de la cité

La société CTPH

Les bénévoles,

Les donateurs à qui nous pensons dans le contexte difficile de cette année

Les parents et élèves

Les professeurs

Crise sanitaire :

Depuis le début du confinement au mois de mars 2020, nous avons dû faire face à de nombreuses difficultés : arrêt des cours, chômage partiel de nos professeurs, remboursement des cotisations des adhérents au prorata des cours non effectués pour ceux qui en ont fait la demande.

Lors de la reprise de la saison 2020 : en tant qu'association affiliée à la fédération française de danse et occupant des locaux prêtés par la ville de Longwy, nous sommes contraints d'appliquer les protocoles imposés : Pas de vestiaire, sens de circulation dans les locaux, désinfection des mains, port du masque.

Dans la salle de danse, l'association a investi en matériel pour appliquer le protocole : borne de désinfection, masques pour nos professeurs, délimitation du périmètre de 4m² par élève.

Nous avons recruté des assistantes bénévoles parmi nos adhérents et parents pour assister les professeurs dans l'application du protocole sanitaire.

Depuis novembre : confinement : Le comité a dû être très réactif pour pourvoir assurer les cours à distance de tous les groupes. Mise en place technique, logistique pour permettre à nos 3 professeurs d'assurer une visio de leur domicile.

Les cours sont assurés pour tous les élèves chaque semaine en visio via 2 plateformes (réseaux sociaux et plateforme visio), des replay et vidéos tutos sont enregistrées par les professeurs et diffusées aux adhérents.

C'est pourquoi aucun remboursement ne sera proposé cette année à nos adhérents, les cours étant assurés.

Mme la Présidente remercie les professeurs, le comité et leur famille pour tout le travail effectué.

Les professeurs ont dû adapter leur pédagogie pour faire face aux contraintes imposées par les cours en visio.

Sarah Picard prend la parole pour présenter son concept de « Danse magie académie » :

Il s'agit de la petite sœur d'Expression K'Danse, école de danse en virtuelle pour les enfants âgés de 4 ans à 10 ans.

On y apprend la magie de la danse.

Sarah Picard et sa fille, déguisées, au sein d'un décor digne du château de Poudlard (aménagé dans une pièce de sa maison), elles enregistrent chaque semaine 5 courtes vidéos qui expliquent les fondamentaux et les mouvements de la danse et une lecture.

Les élèves reçoivent ces vidéos le vendredi précédent le cours du mercredi afin de les regarder et se les approprier. Puis lors du cours Sarah peut échanger avec les élèves et refaire en direct les mouvements. Le cours en visio est donc interactif et permet de garder un lien et de faire participer les élèves.

Ce concept rencontre un vif succès auprès des adhérents. Nous remercions les parents qui permettent à leurs enfants d'assister et de visionner ces cours.

Bilan sportif 2019/2020

Fête du sport en septembre 2019 : stand mais pas de démo.

Annulation de tous les autres projets en raison de la crise sanitaire (JPO, le corps dans tous ses états, stages)

Projets 2020/2021

Pas de participation à la fête du sport en raison du contexte et de l'absence de reprise des cours depuis le mois de mars 2020

Spectacle 2021 annulé en raison du contexte sanitaire et de l'impossibilité de préparer le spectacle dans de bonnes conditions et d'anticiper la situation du mois de juin 2021. Reporté en 2022

JPO 2021 : Portes ouvertes en prévision le samedi 12 juin si le contexte sanitaire le permet

Stage d'été : Si le contexte sanitaire le permet

Tournage teaser du spectacle 2022

Licenciés 2020/2021

258 adhérents, 17 groupes dont 4 groupes adultes et 1 cours Happy body

Perte de 20 adhérents cette saison en raison du nombre d'élèves maximum possibles dans les cours. On est passé de 20 à 17 élèves afin de respecter le protocole de la fédération française de danse.

Bilan financier : 2019/2020

Mme Pellegrino présente le bilan positif dû aux encaissements au mois de juin des cotisations de la saison suivante.

Mais note négative car très peu de rentrée d'argent sur la saison : subventions des villes de Longwy et Mt St Martin, quelques ventes de goodies (642 euros)

Aucune autre entrée d'argent.

Remboursement des adhérents pour 2905.78 euros.

Les vérificateurs aux comptes approuvent et certifient les comptes présentés à l'assemblée

Tarifs adhésions et cours

Mme Avian informe que la fédération française a donné des indications sur comment définir les montants à payer par les adhérents :

- Cotisation qui englobe l'adhésion à l'association (55 euros) et la licence fédérale (19 euros pour 2020) soit 74 euros Cette partie est non remboursable, pour quel que motif que ce soit en cas d'annulation de l'inscription de l'adhérent.
- Participation aux cours selon le nombre d'heures de cours par semaine.

L'inscription en ligne est proposée depuis quelques années avec une possibilité de paiement en 1 ou 3 fois. (50 % à l'inscription et 25 % en septembre et le dernier quart en octobre)

D'après les expériences des années précédentes, nous constatons que les paiements ne sont pas tous effectués en octobre et nous relançons encore en mars certains adhérents pour le paiement.

C'est pourquoi le comité propose de passer au paiement en 2 fois (50% à l'inscription et 50 % en septembre, à l'issue des 2 séances d'essai) afin de faciliter le travail bénévole du comité.

Bien évidemment, les cas particuliers rencontrant des difficultés financières pourront nous contacter directement pour trouver une solution à leur situation.

GROUPES	DUREE COURS	TARIF EN LIGNE	COTIS	COURS	LICENCE
happy body	1H	184	55	110	19
EVEIL 1	1H	184	55	110	19
EVEIL 2	1H	184	55	110	19
IJ	1H	184	55	110	19
IJ1	1H	184	55	110	19
JD	1H	184	55	110	19
JM1	1H	184	55	110	19
JM2	1H15	205	55	131	19
JI	2H15	245	55	171	19
JI2	2H15	245	55	171	19
JA	2H30	257	55	183	19
JA2	2H30	257	55	183	19
JA3	1H30	224	55	150	19
ADULTE DEB	1H15	205	55	131	19
ADULTE DEB/MOY	1H30	224	55	150	19
ADULTE INTER	1H30	224	55	150	19
ADULTE CONF	1H30 OU 3H	269 ou 224	55	195 ou 150	19

Ces éléments sont proposés au vote et sont approuvés à l'unanimité

Tapis de danse :

L'association va procéder à l'achat d'un tapis de danse à installer sur le parquet de la salle de danse afin de proposer de meilleures conditions de pratique à nos adhérents (sol glissant)

La ville de Longwy a approuvé cet achat et une convention sera rédigée pour son installation et utilisation.

Cependant, les professeurs constatent que, malgré l'intervention des services techniques de la ville de Longwy la saison dernière, le parquet bouge de nouveau à certains endroits.

L'installation du tapis ne pourra pas se faire sur un parquet mouvant.

Tiers sortant :

Noélie FUND : elle est réélue à l'unanimité.

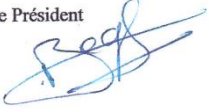
Questions diverses :

Pas de questions diverses.

Mme Bugada prend la parole pour remercier et féliciter l'ensemble du comité et des professeurs pour le travail fourni afin de contribuer à proposer des cours de qualité malgré la situation sanitaire actuelle et pour la qualité de gestion de l'association.

14h32: Clôture de la séance

Le Président



Le Vice-Président



Le Secrétaire



Le trésorier